



COMPTES RENDUS
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 juin 2026
Mairie de Bosquentin à 10 H

Présents à cette séance : Madame Sylviane FOUQUET Maire, Messieurs Dimitri ANDRAOS, Adjoint, Patrice HASSEN, Olivier ROSIAK et Mesdames Janine DONIER, Catherine EFFENBERGER, Françoise BRIEUSSEL, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s excusé(e)s :

- Mme Katarzyna DUDZINSKA
- Mme Véronique MATTEOLI
- M Mathieu LAUGIER
- M Franck REMI

Nombre de membres : 11

Présents : 7

Votants : 9

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Catherine EFFENBERGER

Participe à cette séance : Mme Adélaïde BRIOT, secrétaire de mairie.

Madame le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal si nous pouvons ajouter une délibération à cette réunion portant sur le montant de la délégation de signature du maire. Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 17 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

1/ Election des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales

Madame le Maire informe qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants qui seront chargés de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Madame le Maire procède à l'appel des candidats pour le délégué titulaire :

Se sont portés candidats :

- Sylviane FOUQUET

Résultat du scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Sylviane FOUQUET : 9 voix

Madame le Maire proclame Sylviane FOUQUET élue délégué titulaire.

Madame le Maire procède à l'appel des candidats pour les délégués suppléants :

Se sont portés candidats :

- Dimitri ANDRAOS
- Olivier ROSIAK
- Patrice HASSEN

Résultat du scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Dimitri ANDRAOS
- Olivier ROSIAK
- Patrice HASSEN

Madame le Maire proclame Dimitri ANDRAOS, Olivier ROSIAK et Patrice HASSEN élus délégués suppléants.

2/ Délibération pour la SAFER

Madame le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal que M ANDRAOS Dimitri souhaiterait acquérir une parcelle sur la commune de Bosquentin.

Afin d'ouvrir un dossier auprès de la SAFER, elle interroge les conseillers pour qu'ils donnent leurs avis.

Après délibération, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à effectuer toutes démarches en ce sens.

3/ Délibération pour la CLECT

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Lyons Andelle souhaite que nous nommions un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de participer à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation du montant des charges financières transférées des communes vers la Communauté de communes à chaque nouveau transfert de compétences.

Mme DONIER Janine se porte volontaire pour être la représentante titulaire et Mme FOUQUET Sylviane se porte volontaire pour être suppléant.

Après avoir délibéré, l'ensemble des conseillers donne leur accord à l'unanimité et nomme Mme DONEIR Janine, titulaire, et Mme FOUQUET Sylviane, suppléante.

4/ Permanence du samedi

Madame le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de mettre en place une permanence de mairie le samedi pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la mairie en semaine.

Après différents échanges, les conseillers optent pour une permanence un samedi sur deux à partir du mois de septembre et à tour de rôle.

La première permanence aura lieu le samedi 5 septembre de 10h à 11h30 puis les 19 septembre, 3,17, et 31 octobre, 14 et 28 novembre, et le 12 décembre 2026.

5/ Fête du village

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réservation pour le traiteur « Ola Paella » a été faite ainsi que la prestation musicale par l'association « So Crazy » pour un montant de 350€.

Madame le Maire indique qu'une commande de petits cadeaux a été faite sur internet.

Elle souhaite faire le point sur le reste de vins de l'année dernière et prévoir une nouvelle commande.

6/ Nomination d'un agent à temps non complet

Madame le Maire rappelle que suite au départ de Sabrina le mois dernier, le poste de secrétaire de mairie pour la commune a été repris par Adélaïde BRIOT.

Nous prenons donc ce jour une délibération afin de la nommer agente titulaire à temps non complet.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

7/ Délibération pour autorisation de signature de devis par le Maire

Madame Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'autoriser le maire à signer des devis jusqu'à un certain montant.

Après délibération, l'ensemble des conseillers donne leur accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer des devis à hauteur de 2 400 € HT et dans les cas d'urgence (eau/électricité) à hauteur de 15 000 € HT.

Elle informera tout de même l'ensemble du Conseil Municipal de tous les devis qu'elle sera amenée à signer.

Questions diverses

- Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a retiré la compétence finances à M ANDRAOS Dimitri et qu'elle l'a reprise, la délégation cimetière lui a été attribué.
- Madame le Maire rappelle aux conseillers que les convocations pour les différentes réunions selon les compétences de chacun ont été transmis.
- Madame le Maire indique que le dimanche 28 juin aura lieu la journée vélo organisée par la commune de Fleury la Forêt. Après différents échanges, les conseillers sont d'accord pour participer et s'organisent pour tenir le poste de pointage à tour de rôle toutes les heures.

La séance est levée à 11h20.

